

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 36-321-1923 Interdiction de séjour.

n° 36-321-1923

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 août 1923

Numéro JO

n° 321 du 31/08/1923

Date du numéro

31 août 1923

### TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibouti est interdit aux nommés Ali Abdillahi(Abéraoual) pendant 10 ans (condamné pour vol) ; Mohamed Ali arabe: pendant 10 ans condamné pour escroquerie ; Ahmed Yeyia, Djama Guelle, et Abdillahi Ahmed, pendant 5 ans (condamnés pour vol).